

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT CENTRE-VAL DE LOIRE

Par décision de la Présidente de la Commission Régionale de Qualification, conformément au décret n°98-247 du 2 avril 1998 et au décret n°2017-861 du 9 mai 2017,

le titre de Maître Artisan d'art est attribué, au titre de la grande notoriété, à

Monsieur Julien HEBRAS

Pour le métier de : Ebéniste marqueteur restaurateur

né le **13/04/1982** à **La Rochelle**
Chef de l'entreprise immatriculée au Répertoire des Métiers sous le numéro **812716439**.

L'Impétrant,



Fait à Orléans, le 7 janvier 2022

La Présidente de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Centre-Val de Loire,
Présidente de la COREQUA,
Aline MERIAU

